

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA
SECURITE SOCIALE, ET DE LA
JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

Rectificatif n° 84/751 *Sau 4 Decembre 1987*
MTSSJ-DGFP-SAVF2
au Decret n° 84/105/MTSP-DGTFF-DFP-SAVF3
du 21-OI-84 Portant Promotion à trois(3)ans
au titre de l'année 1982 des Administrateurs
des Services Administratifs et Financiers-
SAF-(Administration Générale) en ce qui
concerne Monsieur NDENGUE Odilon.

Le Premier Ministre

(/isas

AU LIEU DE

Article 1er : Sont Promus aux échelons ci-après, au titre de l'année 1982, les Administrateurs des cadres de la Catégorie A, hiérarchie I des services Administratifs et Financiers-SAF-(Administration Générale) dont les noms suivent ACC néant :

Au 5e échelon indice 1190.

NDENGUE (Odilon) pour compter du 17-12-83 Huilerie Nkayi
LIRE

DCF

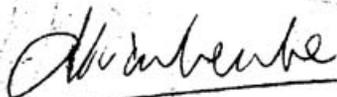
Article 1er : Monsieur NDENGUE (Odilon) Administrateur de 4e échelon des cadres de la Catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers-SAF-(Administration Générale) en service à l'Huilerie de NKAYI est Promu au titre de l'année 1981 au 5e échelon de son grade pour compter du 17-12-1981 ACC néant. indice 1190.

Le Reste sans changement

Brazzaville, le 4 DECEMBRE 1987

Par le Premier Ministre

Le Ministre du Travail de la
Sécurité Sociale, et de la Justice,
Garde des Sceaux,



- Commandant Dieudonné KIMBEMBE.-

Ange Edouard POUNGUI

AMPLIATIONS

DGFP/DGPCE :3
DGB :2
DCF :2
Intéressé :1
Dossier :3
JORPC :1
SGG/BC :2
BST/DGFP :2